

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Suki & Co S.A. en liquidation, Neuchâtel*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 15.03.2006
4. *Echéance de préavis des créances: 31.05.2006*
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Suki & Co S.A. en liquidation, rue des Chavannes 15, 2000 Neuchâtel
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Conformément à l'article 745, al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Jean-Philippe Kernen, avocat et notaire  
2300 La Chaux-de-Fonds

(03332694)